

Nouméa, le 12 MAR. 2018

L'inspecteur général de l'administration de  
l'éducation nationale et de la recherche,  
vice-recteur de la Nouvelle Calédonie, directeur  
général des enseignements

IEN en charge du service de  
l'enseignement des langues et de  
la culture kanak, de l'adaptation  
scolaire et la scolarisation des  
élèves handicapés et de  
l'inspection du 1er degré privé

VR/IEN ASH-SELCK/JYK/SR/  
n° 3211/ 30 /2018

Affaire suivie par  
Jean-Yves KARTONO  
IEN en charge de l'ASH, du  
SELCK et de l'inspection du  
1<sup>er</sup> degré privé  
Bureau 215  
Téléphone  
(687) 26 61 68  
Fax  
(687) 27 30 48  
Mél.  
secien@ac-noumea.nc

Immeuble Flize  
1, avenue des  
Frères Carcopino  
BP G4  
98848 Nouméa Cedex

<http://www.ac-noumea.nc>

A

Mesdames et messieurs les enseignants  
de langue et de la culture kanak

s/c  
Mesdames et messieurs les directeurs  
et directeurs adjoints des EPENC

**Objet :** Ressources pédagogiques du cycle terminal pour les langues kanak

Madame, monsieur,

Dans le cadre de la poursuite des actions du projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie entamée depuis la rentrée 2016 et compte tenu des enjeux liés à l'enseignement des langues du pays, eu égard à leur évaluation au baccalauréat, il importe que vous disposiez de ressources pédagogiques pour structurer votre enseignement.

Ces ressources pédagogiques s'inscrivent dans un processus évolutif que j'avais annoncé au séminaire langues et cultures régionales des 26 et 27 octobre 2017, considérant les LCK comme une discipline à part entière. A ce titre, il importe d'articuler l'usage de ces référents didactiques avec le plan de formation académique (PAF) et l'accompagnement du SELCK.

L'utilisation de ce document à vocation pédagogique comporte 3 volets :

1- **Il reprend strictement les notions du programme du baccalauréat** qui se répartissent autour de 4 domaines :

- Mythe et héros
- Espaces et échanges
- Lieux et formes de pouvoir
- Idée de progrès.



2/2

2 – Il est appliqué à titre expérimental afin de l'améliorer par des échanges de pratiques et des concertations avec le SELCK et les corps d'inspection. Le suivi des enseignants, l'inscription au DU-LCOA, la formation continue sont également des espaces qui permettront de contextualiser ces ressources.

3 - Il précède les ressources pédagogiques pour la classe de seconde qui seront mises à votre disposition dans le courant du premier trimestre. A l'instar du document pour le cycle terminal, ce second outil s'inscrit dans le cadre national et fera l'objet d'expérimentations dans vos classes.

Votre implication dans la structuration de ces ressources contribuera à leur validation finale, sous le double arbitrage du conseil partenarial des LCK et de l'inspection générale pour les langues vivantes. Vous contribuerez ainsi à la production d'un cadre de référence institutionnel et applicable à la rentrée 2019.

*heu à  
et bon travail*



L'inspecteur général de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche, vice-recteur de la Nouvelle Calédonie, directeur général des enseignements

Jean-Charles RINGARD-FLAMENT